

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module Intervention et professionnalité 2021-2022

Code T.TS.SO359.Intv1.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 3 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

Volée :
PT 2020 et EE 2020

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

Toutes les compétences peuvent être mobilisées durant ce module, mais il se centre principalement sur deux d'entre elles :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capable de/d' :

- découvrir et se situer dans l'environnement large (méso et macro) de l'intervention sociale ;
- identifier et contextualiser des institutions professionnelles, faitières, d'usagères et d'usagers des champs d'intervention sociale, éducative et socioculturelle du canton, de Romandie et de Suisse ;
- découvrir, se représenter et comprendre de nouvelles formes d'intervention, de nouvelles problématiques professionnelles ou des dispositifs sociaux innovants ;
- questionner les pratiques professionnelles lors des conférences, débats et ateliers proposés, et les mettre en relations avec son propre parcours de formation et de professionnalisation ;
- préparer et présenter le bilan intermédiaire dans son groupe de référence portfolio ;
- donner son avis au sujet de tous les éléments de la formation dans le cadre de l'évaluation des études par les étudiante-s (EEE).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Introduction :

Présentation du module en plénière suivi d'une séance de questions-réponses.
Rappel des modalités du travail sur le portfolio et lancement des travaux en vue du bilan intermédiaire.
Inscription et préparation des journées « A la rencontre des organisations professionnelles en TS » et « Nouvelles problématiques et formes d'interventions en TS » :

Journée « À la rencontre des organisations professionnelles en TS » :

Journée de conférences-débats sous forme de conférences présentant des institutions professionnelles, faitières, ou d'usagers et d'usagers des champs d'intervention sociale, éducative, socioculturelle ou du domaine des relations de travail du canton de Vaud, de Romandie et de Suisse.

Chaque conférence sera suivie d'un débat animé et alimenté par les questions formulées au préalable par les étudiant-e-s.
L'inscription à deux conférences-débats ainsi que le dépôt de questions préalables sont obligatoires et validés.

Journée « Nouvelles problématiques et formes d'interventions en TS » :

Journée de type colloque introduite en plénière par un-e intervenant-e spécialiste de l'innovation en travail social.
Les différents ateliers seront l'occasion de présenter en petit comité de nouvelles problématiques émergeant actuellement dans le domaine du travail social ainsi que des nouvelles formes d'interventions et de conceptions du travail social.
Une table ronde finale en plénière, réunissant l'intervenant-e initial-e et certain-e-s spécialiste-s conclura cette journée.
L'inscription à au moins 2 ateliers et à la table ronde et le dépôt des questions correspondantes sont obligatoires et validés.

Portfolio - travail autonome et bilan intermédiaire :

Entre la semaine 35 de 2021 et la semaine 1 de 2022, il est attendu des étudiant-e-s qu'elles et ils consacrent environ 16 heures de travail individuel afin d'alimenter leur portfolio et préparer leur bilan intermédiaire.
En semaine 2 (le jeudi 13 janvier 2022), aura lieu la présentation individuelle du bilan intermédiaire dans les groupes de référence, laquelle devra intégrer au minimum 3 activités documentées dans le portfolio, dont une issue de la FP1.

Evaluation des enseignement par les étudiante-s (EEE) - Bilan mi-formation :

En semaine 2 (le jeudi 13 janvier 2022), le questionnaire en ligne d'EEE de mi-formation parviendra aux étudiant-e-s qui disposeront d'une période pour le compléter.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La participation au module Intv1 sera validée au moyen de deux modalités combinées :

1) Contrôle de la participation active aux conférences, débats et ateliers du **lundi 13 et mardi 14 septembre 2021 (semaine 37)** :

A travers l'inscription et la participation à au moins deux conférences-débat (journée du 13 septembre) et le dépôt sur Moodle de deux questions pertinentes ainsi que par l'inscription et la participation à deux ateliers (journée du 14 septembre) et le dépôt sur Moodle de deux questions pertinentes en guise de préparation des discussions.

2) Bilan intermédiaire du portfolio à présenter dans les groupes de référence le **jeudi 13 janvier 2022 (semaine 2)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

Se présenter à une ou deux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit

a) En cas de non-participation aux journées, rendre un travail écrit sur la base des documents disponibles pour une conférence ou un atelier au responsable du module à remettre **au plus tard le mardi 31 mai 2022 (semaine 22)**.

b) En cas de non-présentation du bilan intermédiaire, représenter le bilan intermédiaire sous forme orale d'entente avec sa ou son référent-e portfolio. La représentation orale devra être effectuée **au plus tard le mardi 31 mai 2022 (semaine 22)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent-e portfolio.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie et une sitographie en lien avec les conférences et ateliers seront mises à disposition sur Moodle avant la semaine 34/2021. Par exemple :

ARTIAS. (s. d.). *Association romande et tessinoise des instituts d'action sociale*. Artias. Consulté 3 mars 2021, à l'adresse <https://artias.ch/>

FASL. (s. d.). *Fondation pour l'Animation socioculturelle Lausannoise*. FASL. Consulté 3 mars 2021, à l'adresse <https://fasl.ch/>

Haddou, R. (2020, mars 4). Le Patio «fonctionne» et inspirera d'autres structures. *24 heures*.

<https://www.24heures.ch/vaud-region/lausanne-region/patio-fonctionne-inspirera-structures/story/28480274>

Latifi, Q. (3 mai 2021). L'accueil libre favorise l'égalité des chances. L. *REISO, Revue d'information sociale*, 4. <https://www.reiso.org/document/7361>.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Berger Jean-Claude
Gut Caroline
Haunreiter Katja
Jaccard Thierry Stéphane
Konan N'Dri Paul
Krafft Matthieu
Leuba Marie
Mayor Stéphane
Mc Cormick Marie
Meuwly-Bonte Myriam
Pfleghard Saskia
Russi Umberto
Trebert Dominique
Veyre Aline

Nom du responsable de module *

GABEREL Pascal-Eric

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Crédits libres 2020-2021

<p>Code T.TS.SO359.CL.F.20</p> <p>Niveau</p> <p><input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation *</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p>Caractéristique</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle</p> <p><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS *</p> <p>3 ECTS</p> <p>PT 2020, EE 2020 et TP 2020</p>	<p>Langues(s)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.

Objectifs :

- Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.
- Valoriser les engagements associatifs en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant-e.
- Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e-s professionnel-le-s du travail social.
- Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESPacelibre, REESPire, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire.
- Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.
- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.
- Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.).

Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) d'activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, **soit le 6 décembre 2022**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 5 décembre 2023**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 3 décembre 2024**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

BERGER Jean-Claude

Descriptif validé le *

17 juin 2020
modifié le 15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 1 2020-2021

<p>Code T.TS.SO359.FP1PT.F.20</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
27 crédits ECTS

- La partie formation "**terrain**" équivaut à **24 ECTS**

- La partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

Volée PT 2020
Volée TP 2019 (voir sous remarques)

Semestres 1 à 3

Sem. 1 : Automne 2020

(préparation à la formation pratique 1)

Sem. 2 : Printemps 2021

(préparation à la formation pratique 1)

Sem. 3 : Automne 2021

(période de formation pratique 1)

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique au semestre 1, 2 et 3.
- Trouver une place de formation pratique et rendre les formulaires ad hoc avant le 30 novembre 2020.
- Se présenter à la permanence obligatoire.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant-e devra répéter son module au semestre d'automne 2022.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- La période de FP1 devra s'effectuer dans un lieu avec une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable;
- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Evaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).
Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Elle vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Processus en 3 parties :

- Cours de préparation à la formation pratique (à la HETSL)
- Cours d'analyse de l'activité
- Supervision

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

1. Au minimum 680 heures.
2. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2ème partie (au plus tard 6 semaines à partir du 1er jour de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé, condition impérative pour la créditation du module.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
6. Attestation de 10h de supervision

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : la date sera communiquée ultérieurement selon les consignes données au début des cours de la partie intégration du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 3ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :
Répétition du module Formation pratique 1 au semestre 5 y compris la partie "intégration".

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 10 heures de supervision effectuées.

Pour les TP 2019, les documents de référence sont les lignes directrices pour la formation pratique en Travail social ainsi que le référentiel de compétences pour la formation bachelor en travail social du plan d'études cadres 2006.

9 Bibliographie

- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie & KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

17 juin 2020

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André